

Le CASSIDEN

juillet & août 2018



EDITO

Le «Château» de Port Miou a été érigé en 1810 par le gouvernement, avant d'être vendu en 1867 au marquis de Fesque de la Roche qui y logeait, pour la petite histoire, ses amours illicites...

En 1897, le Château est vendu à Mr. Boude, raffineur en soufre qui, à son tour, le vend à Solvay, exploitant de l'ancienne carrière, pour fabriquer de la soude caustique, indispensable à l'industrie du savon de Marseille ; Solvay y installe ses bureaux.

Ce site est abandonné de nombreuses années, laissé aux agressions du temps et des pillards.

En 2004, suite à une Déclaration d'Utilité Publique et procédure d'expropriation rendue par jugement, le « Château » devient propriété communale.

Aujourd'hui il abrite les services de la Capitainerie de Port-Miou ; il nécessitait d'importants travaux de restauration.

Bien que non protégé au titre des Monuments Historiques, le Château possède une valeur patrimoniale non négligeable ; il est l'emblème de la calanque de Port-Miou ! Le restaurer contribue non seulement à en faire l'un des fleurons de notre littoral mais également à valoriser notre magnifique calanque, site unique, porte d'entrée du Parc national.

Nous avons choisi de faire réaliser la plus importante partie des travaux en marché d'insertion, avec des prestations d'encadrement technique et d'accompagnement à l'emploi, dans le cadre d'activités d'utilité sociale, axées sur la mise en valeur et la restauration de l'ouvrage situé à l'intérieur d'un espace naturel sensible.

Pour cela, nous avons fait appel à l'association ACTA VISTA, qui depuis 15 ans, utilise le patrimoine historique en péril comme levier pour aider des personnes en difficulté à se bâtir un avenir.

Les travaux, prévus sur 3 ans, étaient décomposés en 3 cycles d'1 an. Lors de la première phase, achevée au mois de mai dernier, ACTA VISTA a recruté une dizaine d'ouvriers qualifiés, dont 3 Cassidens. Il en sera ainsi pour les deux prochains cycles.

Les nombreux ouvrages (toiture, façades nord-ouest et sud-est) - déjà réalisés lors de ce premier cycle- sont stupéfiants ! Un grand Bravo à tous les acteurs du projet, le formateur et l'équipe d'apprenants !

Après sa restauration, le château sera destiné à accueillir :

- la capitainerie, dont la fonction est d'assurer la représentation de l'autorité et la gestion de la zone de mouillage léger,
- le Parc national des Calanques, qui souhaite fournir un accès pratique et une zone de commodités aux gens de passage,
- les associations en relation avec l'environnement du site.

Pour réaliser ces travaux, la ville travaille main dans la main avec le Conseil Départemental et la Fondation du Patrimoine, mais compte également sur le mécénat privé.

Je remercie d'ailleurs les généreux donateurs qui se sont déjà manifestés, ainsi que ceux à venir !

Autre information, et pas des moindres ! le 31 mai dernier, j'ai été le seul Maire de France invité à l'Elysée à présenter sur scène, au Président de la République et ses 700 invités, notre projet, lors d'une réception en l'honneur des personnalités engagées par le Patrimoine. Il faut souligner le formidable travail de Stéphane BERN sur la mission patrimoine et l'excellente idée d'un loto du patrimoine!

Sur 2000 projets reçus, 269 ont été sélectionnés et il y a eu un focus sur 3 d'entre eux, dont la rénovation du château de Port Miou !

C'est une excellente nouvelle pour Cassis ! Je suis très fière pour ma ville et pour nous tous !

Notre patrimoine est sublime, contribuons toujours à le valoriser.

Danielle MILON

Maire de Cassis

Chevalier de la Légion d'honneur

Vice-Présidente du Conseil départemental

Présidente de Provence Tourisme

Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence



ENVIRONNEMENT

CASSIS OBTIENT 4 FLAMMES PAVILLON BLEU SUR 16 DANS LE DÉPARTEMENT, SOIT 25% À ELLE SEULE !

Pour la 10^{ème} année consécutive, CASSIS accède au palmarès du pavillon bleu pour l'année 2018. Les résultats ont été proclamés le 24 Mai. Les deux plages de la Grande Mer et du Bestouan qui concouraient ont été labélisées ainsi que la Calanque de Port-Miou et le Port départemental de Cassis, au titre des Ports.

Au niveau national, seules 186 communes soit 399 plages et 107 ports de plaisance ont été labélisés cette année.

Ce label d'excellence est délivré par le jury de l'association TERAGIR sur des critères de sélection draconiens qui prennent en compte plusieurs facteurs comme la qualité des eaux de baignade –classée excellente à CASSIS selon les critères de l'Agence Régionale de Santé depuis plusieurs années–, les actions en matière de collecte et de gestion des déchets –tri sélectif–, les actions d'éducation et de sensibilisation en faveur de l'environnement menées auprès du public, résident et saisonnier, l'accessibilité des sites de baignade pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ce label est attribué au niveau national, mais sa renommée et sa reconnaissance sont d'ampleur internationale. Il représente un élément significatif dans le choix de la destination touristique des vacanciers.



CAMPAGNE INF'EAU MER...

UNE AUTRE MANIÈRE DE VIVRE LA PLAGE

Organisée par le NATUROSOCPE et un ensemble de partenaires, cette campagne se déroulera, plage de la Grande mer, les 11 et 18 juillet et plage du Bestouan les 12 et 19 juillet. Les campagnes Inf'eau mer visent à sensibiliser le public à la connaissance et à la protection de la mer et de l'environnement par une approche ludique. Pour cela, des animateurs professionnels proposent des jeux sur l'environnement marin pour les enfants, des livrets d'informations sur l'environnement afin d'approfondir certaines problématiques telles que le coralligène, la posidonie, les macro-déchets, le sable ou encore le plancton. Afin de diminuer les déchets sur les plages, des cendriers de plage et des sacs réutilisables sont offerts lors des journées de campagne.

Des cendriers de plage sont également distribués tout l'été par la municipalité et sont disponibles auprès des maîtres-nageurs sauveteurs.

CAMPAGNE ECO-GESTES

Organisée par le NATUROSOCPE et un ensemble de partenaires, cette campagne se déroulera les 4 et 20 juillet à la calanque de Port Miou et les 5 et 27 juillet à la plage de l'Arène.

Ces campagnes visent à sensibiliser les plaisanciers aux conséquences environnementales du mouillage sur les zones de l'Arène et de Port Miou. Des animateurs partent à la rencontre de bateaux.

L'APPLICATION CASSIS INFOPLAGES

L'application, en téléchargement gratuit, offre un ensemble de données sur les quatre zones de baignade (plage de la Grande Mer, plage du Bestouan, anse du Corton, anse de l'Arène).

POLICE MUNICIPALE - LES DISPOSITIFS SÉCURITÉ 2018

LA SÉCURISATION DU CENTRE-VILLE

Comme les années précédentes, nous faisons participer les commerçants de la vieille ville à notre projet de sécurisation des voies.

A l'instar de la saison passée, les Policiers Municipaux se déploieront sur le secteur centre, quotidiennement. Ils veilleront à la sécurité des biens et des personnes et feront respecter les arrêtés du Maire.

ARMEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX

L'Etat a délivré la possibilité aux agents de changer leur revolver 38 Spécial pour des armes semi automatiques de calibre 9 mm. Notre personnel est formé et porte déjà ces pistolets.



Parmi nos effectifs, 2 agents titulaires du diplôme «moniteurs en maniement des armes» et «moniteurs techniques professionnelles d'intervention», permettent à la police municipale de Cassis d'être complètement autonomes en matière de formations techniques.



LA TÉLÉSURVEILLANCE

Vous avez la possibilité de raccorder l'alarme de votre habitation au service de la Police Municipale (40 euros/mois). Le service est étendu aux commerçants pour le même tarif.

LES FILTRAGES

Les filtrages sont mis en place en fonction des besoins tous les week-ends depuis le 13 avril de 10h à 17h.

- Les filtrages sont organisés à la Rocade de Vence ou au Carrefour Agostini pour le centre-ville;
- Rond-point des Carriers ou de l'avenue des Dardanelles selon la densité de la circulation pour la Presqu'île.

LES OPÉRATIONS TRANQUILLITÉS VACANCES ET «PARTICIPATION CITOYENNE»:

- les Opérations Tranquillités Vacances permettent aux habitants de partir en congés (2 mois par an maximum) en toute sérénité. L'inscription se fait à la police municipale ou la gendarmerie.
- le dispositif de Participation Citoyenne associe les habitants d'un même quartier à la prévention des vols, actes de délinquance ou d'incivilité. Les référents des quartiers dûment enregistrés auprès de la Préfecture peuvent en informer le service de la Police Municipale ou de gendarmerie via un interlocuteur privilégié de notre service.



SALUBRITÉ PUBLIQUE

Dorénavant, l'ensemble des ASVP est formé aux problèmes de salubrité et environnementaux.

Nous surveillons plus étroitement les containers grâce à la vidéo protection et nous verbaliserons les auteurs d'incivilités liées à la salubrité.

LES PATROUILLES NOCTURNES

Grace à une annualisation du temps de travail, nous pouvons constituer un équipage de 3 Policiers toutes les nuits pour les mois de juillet et août. Cela permet une gestion optimisée en matière de sécurité des nombreuses interventions.

LA BRIGADE NAUTIQUE

2 agents chaque jour sont détachés du service pour surveiller notre littoral. La Brigade Nautique est présente tous les jours à compter du 1^{er} juillet jusqu'au 31 août.



LA VIDÉO PROTECTION

Actuellement nous disposons de 89 caméras déployées sur la commune. Elles sont une aide dissuasive précieuse et contribuent à résoudre un bon nombre d'affaires judiciaires.

LE CONTRÔLE DES AOT

Le dispositif de contrôle des AOT sera reconduit cette année, en collaboration avec le service des Régies et le Conseil départemental pour le Port. Des contrôles hebdomadaires seront programmés.



RENFORT DU PERSONNEL DE LA POLICE MUNICIPALE

4 vacataires depuis le 13 avril, 2 auxiliaires étaient prévus pour les ponts de mai, 5 auxiliaires en plus en juillet/août; ce qui fait un effectif de 51 agents au plus gros de la saison. Les villes balnéaires étant dotées en priorité par la région de gendarmerie, Cassis bénéficie pendant l'été de renfort de gendarmerie.

La Garde républicaine est également présente cet été, notamment dans le parc national des Calanques.

La Ville de Cassis dispose d'une réserve communale de sécurité civile qui épaula les services de secours en cas de crise.

VERBALISATION

Nous mettons un point d'honneur à lutter contre le stationnement interdit et anarchique, notamment dans l'hyper centre. Nous accomplissons régulièrement des contrôles vitesse pour lutter contre les comportements accidentogènes.

La gestion du stationnement gênant est maintenant détachée du contrôle du stationnement payant.

La police municipale est également en mesure d'accéder au fichier des permis de conduire et des cartes grises en direct (sans passer par les gendarmes).

DÉPÉNALISATION DU STATIONNEMENT

Depuis janvier 2018, la loi Notre, associée à la loi Maptam, oblige les communes disposant d'un stationnement payant à changer fondamentalement leur mode de fonctionnement. En effet, les infractions retenues pour les non-paiements du stationnement sont exclues du code de la route, et sont remplacées par le Forfait Post Stationnement.

Bien sûr pour les Cassidens détenteurs de badges, qui rappelons le, revient à 22€ l'année, le stationnement en voirie reste gratuit au quotidien. Il est pourtant nécessaire de retirer un ticket quotidiennement à l'horodateur. Cela a des fins d'optimisation de la gestion du stationnement dans la commune.

La localisation des places de parkings payantes ainsi que les tarifs F.P.S. sont définis par la municipalité. Nous avons décidé de créer différentes zones avec des tarifs évoluant de manière décroissante plus les usagers s'éloignent du centre-ville. Les tarifs de 35, 20, 15 € de 09h à 19h sont mis en place aux horodateurs sur les places de stationnement sur voirie. Pour le parking Savon un autre FPS de 25€ est créé limité à 3h/ jour, 2h gratuites pour les badges ville.

OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION :

LA LISTE «CASSIS AVEC VOUS» N'A PAS SOUHAITÉ UTILISER L'ESPACE QUE NOUS LUI RÉSERVIONS.

SE DÉPLACER SANS VOITURE ... MODE D'EMPLOI



LA PLATEFORME D'ACCUEIL DES GORGUETTES

Avec son parking relais (gratuit) de 220 places et la mise à disposition de navettes vers le centre-ville, le Bestouan et la Presqu'île, la plateforme des Gorguettes offre aux visiteurs la possibilité de se déplacer sans véhicule dans le village. Tarif : 1,60€ A/R. Parking gratuit.

Vers centre-ville (rond-point du Casino)

• 7 j/7 de 9h à minuit du 8 juillet au 31 août. De 9h à 20h le 1^{er} week-end de juillet, tous les jours du 1^{er} au 9 septembre puis tous les autres week-ends en septembre ;

Une rotation toutes les 10 à 20 minutes (avec 4 bus climatisés de 25 à 33 places en simultanée) ;

• 5 arrêts sont desservis : Parking des Gorguettes, Parc Régis Vidal, Clos des Oliviers (sens aller), Ferme Blanche (sens retour), Rond-point de la Source (Casino)

Les nocturnes des 14 juillet et 15 août sont prolongées jusqu'à 2h du matin, avec un dispositif renforcé à 5 navettes.

Vers Bestouan-Presqu'île

7j/7 de 9h à 20h du 7 juillet au 2 septembre ainsi que le 1^{er} juillet et tous les week-ends de septembre; une rotation toutes les 15 à 30 minutes et 8 arrêts desservis : Parking des Gorguettes, Parc Régis Vidal, Clos des Oliviers / Camping (dans les 2 sens), Hauts Cépages (dans les 2 sens), Brayes (sens aller), Plage du Bestouan (dans les 2 sens), Calanques (angle avenue Notre Dame / av. des Calanques, pour les randonneurs et usagers de la calanque de Port-Miou) (dans les 2 sens), Viguerie-Bremond (sens retour).

A noter : le bureau d'accueil de l'Office de Tourisme de la plateforme des Gorguettes est ouvert 7j/7, de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30, en juillet et en août, et tous les week-ends en septembre.

LIGNE MARCOULINE M1

«CASINO - GORGUETTES- GARE SNCF » :



7 j/7 de 6h40 à 20h10. Ce service de ligne régulière dessert la gare SNCF, ainsi que 25 autres arrêts dans le centre de Cassis et les extérieurs, des Gorguettes jusqu'au Casino. Tarif : 0.80 € ou 0.90 € (en 1^{er} achat sur billet rechargeable)

TRANSPORT À LA DEMANDE

Un transport qui permet aux habitants non desservis par la ligne M1 de se déplacer en toute tranquillité.

Du lundi au vendredi de 7h à 19h. Sont concernés : les quartiers Est (Revestel, Route des Crêtes, Janots, Perthus, ...), les quartiers Ouest (Port-Miou, Presqu'île, Bestouan, ...), les Terrasses de Cassis, la Bastide des Calanques et l'Espace Santé. Possibilité de se déplacer entre Cassis - Carnoux-en-Provence et Roquefort-la-Bédoule.

Réserver votre course c'est simple et gratuit du lundi au vendredi de 7h à 19h. Ce service fonctionne sur réservation, une demi-journée au moins avant votre déplacement. Tél : 04 86 06 50 49.

L'ADRAÏADO

Le transport de proximité, réservé aux plus de 60 ans. Fonctionne tous les jours de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 sauf le week-end ; le mercredi et vendredi matin transport réservé pour le marché; le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi après-midi du mois transport réservé pour l'Adria livre.

Mode d'emploi : demander une carte d'abonnement au CCAS puis réserver votre déplacement au plus tard la veille avant 12h. Le minibus vient vous chercher à votre domicile et vous conduit à un point de desserte prédéfini. De même il vous accompagne à votre domicile pour le retour.

Infos, inscriptions et réservations au CCAS, 10 rue Thiers. Tél : 04.42.18.36.87.

NAVETTES PORT-MIOU/CENTRE-VILLE

7j/7 du 9 Juillet au 2 Septembre de 20h à minuit.

Infos/réservations : 07 86 27 37 66.

ET AUSSI ...

LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Quatre véhicules électriques Renault Twizy sont disponibles 7j/7, 24h/24 en libre-service sur les deux stations TOTEM.mobi de la ville (square Savon et gare). Pour les utiliser, il suffit de télécharger l'application TOTEM.mobi sur un smartphone et de s'inscrire. Infos : www.totem-mobi.fr

LES LOCATIONS DE VÉLOS ÉLECTRIQUES :

- Cassis à vélo - Place Montmorin Infos : 06 26 04 05 28 / www.cassisavelo.fr.
- Smart Scoot Cassis
- Trotinettes électriques - 5, rue de La Ciotat - Infos : 06 16 48 33 66.

LES LOCATIONS DE SCOOTERS

Garage MH - 4, avenue Jules Ferry
Infos : 04 42 01 70 63 - 06 09 62 64 74
E-mail : m.h5@wanadoo.fr

POINT TRAVAUX

RÉHABILITATION DU SKATE-PARK DU PARC RÉGIS VIDAL

Les travaux de terrassement débutent cet été. Fin des travaux prévue fin 2018.

POINT SUR L'OUSTAU CAENDAL

Le marché de travaux a été lancé en juin dernier. Début prévisionnel de travaux : début septembre 2018.

POINT SUR LA FIBRE OPTIQUE

Pour connaître votre éligibilité à la fibre optique, vous avez la possibilité de vous renseigner auprès de votre opérateur ou de tester votre éligibilité sur le site <https://www.sfr.fr/box-internet/test-eligibilite-adsl-vdsl-fibre.html#>.

Si vous n'êtes pas éligible, vous aurez la possibilité de vous inscrire. Vous serez avisé de l'avancée des travaux.

GUIDE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018

LES ÉCOLES PUBLIQUES :

• Ecole maternelle Cap Canaille (04 42 18 35 60) :

- Petites sections (nés en 2015) : les 3 et 4 septembre uniquement le matin de 8h30 à 11h30, pas de cantine
- Moyennes et grandes sections : le 3 et 4 septembre uniquement l'après-midi de 13h30 à 16h30, pas de cantine.
- Jeudi 6 septembre à 8h30 : école pour tous.



• Ecole élémentaire Leriche-Mistral (04 42 18 35 62) :

- Rentrée le lundi 3 septembre :
- CE1, CE2, CM1 et CM2 : à 8h30, sans les parents par rapport au plan de sécurité en vigueur.
- CP : à 9h, avec les parents.
- Mardi 4 septembre à 8h30 : école pour tous les élèves

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Il fonctionnera à compter du lundi 3 septembre pour tous les élèves de l'école élémentaire et seulement à partir du jeudi 6 septembre pour ceux de l'école maternelle.

La prestation de «restauration scolaire» nécessite au préalable une inscription sur le «Portail familles», ou auprès de la Direction Enfance/Petite Enfance/Éducation. Infos : 04 42 18 35 73

PÉRISCOLAIRE :

Le recours aux garderies du matin et du soir nécessite au préalable une inscription sur le «Portail familles» ou auprès de la Direction Enfance/Petite Enfance/Éducation.

• Garderie du matin (7h30 à 8h30) : à compter du mardi 4 septembre.

• Garderie du soir (16h30 à 18h) : à compter du lundi 3 septembre.

Infos : 04 42 18 35 71 ou 06 29 97 05 77

ÉCOLE PRIVÉE STE-CLAIRE (04 42 01 78 11) :

• Rentrée à l'école maternelle : lundi 3 septembre

- PS : rentrée échelonnée.
- MS de 8h45 à 11h45.
- GS de 13h30 à 16h30.

Le restaurant scolaire fonctionnera à partir du mardi 4 septembre pour l'école maternelle.

• Rentrée à l'école élémentaire : lundi 3 septembre

- CP : par 1/2 groupe à 9h30 ou à 14h30
- CE1/CE2 : à 9h (journée de classe normale)
- CM1/CM2 : à 8h30 (journée de classe normale)

Le restaurant scolaire fonctionnera à partir du lundi 3 septembre pour les CE1/CE2/CM1 et CM2 et à partir du mardi 4 septembre pour les CP.

Garderie du soir école maternelle/Étude du soir école élémentaire

• La garderie du soir à la maternelle ainsi que l'étude surveillée à l'école élémentaire débuteront le jeudi 6 septembre (entre 16h30 et 17h45).

• L'accueil du matin (sur le site de l'école élémentaire) pour les écoles maternelle et élémentaire fonctionnera à partir du jeudi 6 septembre (entre 7h30 et 8h15).

LE TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉE

Pas de transport le matin de la rentrée.

Reprise le lundi 3 septembre à 16h30.

La prestation de «transport scolaire» nécessite au préalable une inscription sur le «Portail familles» de la ville ou auprès de la Direction Enfance/Petite Enfance/Éducation. Infos : 04 42 18 35 72.

LE CENTRE AERE (ALSH « ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ») :

Ouverture : mercredi 5 septembre de 8h à 18h.

L'inscription, obligatoire, doit se faire soit sur le «Portail familles», soit auprès de la Direction Enfance/Pte Enfance/Éducation. Infos : 04 42 18 35 71/06 29 97 05 77

COLLEGE DES GORGUETTES - GILBERT RASTOIN (04 42 98 80 20) :

6^{ème} : rentrée le lundi 3 septembre de 9h à 15h30

5^{ème} : rentrée le mardi 4 septembre de 9h à 11h

4^{ème} : rentrée le mardi 4 septembre de 13h30 à 15h30

3^{ème} : rentrée le mardi 4 septembre de 9h à 11h

Le début des cours se fera le jeudi 6 septembre selon l'emploi du temps.



INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES (ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES ...)

Attention à partir de la rentrée scolaire 2018/2019 les transports sont entièrement gérés par la Métropole.

Les inscriptions seront ouvertes en ligne à partir du 9 juillet sur un site unique et sécurisé pour tous.

La mairie ne délivrera plus aucune carte de transports ; il est donc important de bien conserver les cartes que vous avez en votre possession, elles seront automatiquement rechargées à la première validation (cartes transpass ou cartreize).

Si vous n'avez plus de carte, vous serez dans l'obligation de vous rendre dans un point de vente comme Point info Aubagne (gare routière) ou à la gare routière de La Ciotat avant toute inscription.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'accueil de la Mairie à partir du 5 juillet afin de connaître les nouvelles modalités d'inscriptions ainsi que les tarifs. Infos : 04 42 18 36 36.

FERMETURES/OUVERTURES DES LIEUX D'ACCUEIL :

• Multi-accueil La Respido (04 42 18 35 68) : fermeture du 27 juillet au 17 août - Ouverture le 20 août.

• LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents (04 42 18 35 64) : fermeture juillet-août / ouverture le mardi 4 septembre.

CULTURE ET ANIMATIONS TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ

LE MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

Jusqu'au 31 août, de 18h à minuit, retrouvez tous les soirs sur la place Baragnon et sur la place Clémenceau, à la fraîcheur des platanes, un marché artisanal, animé, coloré et diversifié. Une trentaine d'exposants et artisans vous proposeront les coups de cœur de l'été : prêt à porter estival, bijoux artisanaux, savons...

LA FÊTE DE LA SAINT PIERRE



La Fête de la St Pierre est l'un des rendez-vous incontournables de notre village qui perpétue l'une de nos plus vieilles traditions provençales. **Dimanche 1^{er} juillet,** nous rendons ainsi hommage au Saint Patron des pêcheurs. La journée commence par les vœux à la chapelle de Port-Miou et le retour de la statue de la Vierge Marie par bateau, puis les danses folkloriques devant la Prud'homie de pêche, la messe en l'église Saint-Michel, la bénédiction des bateaux et l'hommage aux disparus en mer.

LIVRES EN FUGUE

Du 4 juillet au 31 août, aux heures d'ouvertures de la bibliothèque, pour tous ceux qui aiment lire et partager la lecture... Des livres sont mis à disposition dans les jardins ou sur la terrasse de la Villa Ariane. Ils sont posés là pour vous, pour que vous les lisiez puis les redéposiez au même endroit afin qu'un autre lecteur puisse à son tour les découvrir.



Nouveauté cette année : Livres en fugue s'installe également dans le jardin public. Vous trouverez dans la serre du jardin, un choix de livres à la disposition du lecteur qui pourra les emprunter, les lire et les ramener au même endroit. Animation gratuite, sans inscription nécessaire à la Bibliothèque. Infos : 04 42 18 36 76 / bibliotheque@cassis.fr

LE QUAI DES ARTISTES

Du 6 juillet au 2 septembre, de 19h à 23h, découvrez l'art dans la rue, tous les soirs, en flânant le long du quai Calendal. Peintres, photographes, portraitistes, caricaturistes, dessinateurs s'exposent et font connaître leurs créations.

LE JARDIN DES CONTES

Les mercredis 11, 18 et 25 juillet et 1^{er}, 8 et 22 août, de 10h45 à 11h45.

Il y a mille et une façons de raconter une histoire... Au détour du marché ou après le premier bain de mer, arrêtez-vous un instant sur le tapis magique de la Bibliothèque. Sous la fraîcheur des arbres du jardin public, les enfants découvriront des instruments aux sonorités parfois surprenantes. Chansons et autres comptines sont au rendez-vous...

Eveil musical animé par la Compagnie «A petits sons». Gratuit. En cas de pluie ou de grand vent, animation à la Bibliothèque. Infos : 04 42 18 36 76 / bibliotheque@cassis.fr

LES ATELIERS «PEINDRE AU MUSÉE»

Ateliers artistiques pour enfants de 8 à 11 ans. **Les mercredis 11, 18 et 25 juillet, de 15h à 16h30,** au Musée. Tarif : 5,50 €. Infos/inscriptions : 04 42 18 36 78.

FEUX D'ARTIFICE

Les 14 juillet et 15 août, laissez-vous emporter dans un tourbillon aux mille couleurs. Deux spectacles pyrotechniques éblouissants qui embraseront la baie de Cassis. Des moments de pure émotion durant lesquels l'intensité musicale se mêle à la magie des illuminations.

**SAMEDI 14 JUILLET à 22h30
MERCREDI 15 AOÛT à 22h**



UNE SOIRÉE EN PROVENCE AUTOUR DE L'ANCHOÏADE

Mercredi 18 juillet à 19h, redécouvrez une partie de notre patrimoine culinaire gastronomique. La traditionnelle anchoïade s'invite cette année dans le jardin de la Bibliothèque, Villa l'Ariane, lieu privilégié au cœur de notre village. Venez partager un moment de convivialité, dans une ambiance musicale, tout en dégustant une assiette d'anchoïade accompagnée de son verre de vin blanc de Cassis. Organisée par la Ville de Cassis et Cassis Animation. Infos : 06 85 25 04 37.



LES NOCTURNES LITTÉRAIRES

Les 19 juillet et 9 août, à partir de 18h, près de 40 auteurs seront présents sur le quai Calendal pour des rencontres privilégiées avec les Cassidens et les visiteurs.

Vous pourrez ainsi partager avec eux, le temps de deux soirées (exceptionnel cet été : nous aurons l'honneur de recevoir deux fois la manifestation!), la passion du livre. Une façon originale de rapprocher les écrivains de leur public, avec pour toile de fond le port de Cassis. Rencontre organisée par l'association «Les Nocturnes littéraires» et la Ville de Cassis. Infos : MEVA : 04 42 18 36 80 - o.gallardo@cassis.fr

CONCERT «DIRTY DOZEN BRASS BAND»

Mercredi 8 août à 21h, sur l'esplanade Charles de Gaulle.



Le plus mythique et révolutionnaire Brass Band de la Nouvelle-Orléans de passage à Cassis pour un concert événement ! Organisé par Bleu Ciel Production.

SUMMER TOUR BY RADIO VL

Samedi 11 août à partir de 22h30, Esplanade Charles de Gaulle. Après avoir réuni plus de 55 000 personnes en 2017 et 67 000 sur les Facebook Live, Radio VL, 1^{er} média jeune de France, lance sa nouvelle tournée nationale d'été. Les artistes se relayeront pour offrir un concert exceptionnel en plein air. Un cadre totalement original en Facebook live. Organisé par VL avec le concours de la ville de Cassis.

ORCHESTRE DES JEUNES DE LA MÉDITERRANÉE DU FESTIVAL D'AIX

Vendredi 20 juillet à 20h, à la Fondation Camargo.

Au sein de l'Académie du Festival d'Aix-en-Provence depuis 2014, l'OMJ propose à de jeunes instrumentistes talentueux de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur et du bassin méditerranéen une expérience formatrice en ensemble et en orchestre.

Depuis 30 ans, l'OJM transmet le plaisir d'interpréter du répertoire symphonique pour grand effectif d'orchestre et place la création et les échanges interculturels au cœur de ses programmes. La session de création interculturelle de l'OJM, dirigée par

Fabrizio Cassol et destinée aux pratiques d'improvisation musicale telles que les musiques traditionnelles de Méditerranée ou le jazz, sera en concert à Cassis dans le cadre exceptionnel de la Fondation Camargo.

Concert gratuit - Réservation obligatoire rsvp@camargofoundation.org (dans la limite des places disponibles).

Concert annulé en cas de mauvais temps.



LES NUITS VAGABONDES

Vibrez au rythme des concerts gratuits proposés par Cassis Organisation et la Ville de Cassis...

- **Mardi 24 juillet à 20h,** sur la place Baragnon : concert de l'Orchestre des Jeunes de la Méditerranée (OMJ), dirigé par Kazushi ONO, Chef d'orchestre de la session symphonique de l'OJM 2018, dans le cadre du festival d'Aix.
- **Jeudi 1^{er} août à 20h,** esplanade Charles de Gaulle : concert d'Anaïs.



Dans le cadre de sa nouvelle tournée, Anaïs, la sympathique interprète du tube «Mon cœur, mon amour», fait un détour par Cassis pour un concert surprenant ! Elle nous transmettra durant 1h30 son énergie communicative et sa bonne humeur. A ne pas manquer ! Organisé par Cassis Organisation et Techniscène.

LES SOIRÉES DE L'ÉTÉ

Pendant la saison estivale, afin de faire vivre notre village, ses commerces et de créer de l'animation pour les jeunes et les moins jeunes, la municipalité organise des concerts, des feux d'artifice, des animations culturelles et festives. Certains établissements, également, proposent leurs propres soirées.

Suite à l'incendie de l'Oustau Calendal, les fameux «roof-top», tant prisés de nos jeunes, investiront la promenade Aristide Briand.

Les dates de ces soirées, déclarées en mairie, puis transmises à la police municipale et à la gendarmerie, sont consultables sur le site de la ville (www.cassis.fr) dans les pages «actualités».



CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

Fort de son succès de l'été dernier, le cinéma en plein air reprend ses quartiers d'été sur la promenade Aristide Briand, avec 6 films au programme :

- **Mercredi 11 juillet à 22h : «Indestructibles 2» (animation).**
- **Mercredi 18 juillet à 22h : «Ant Man et la Guêpe» (science-fiction).**
- **Mercredi 25 juillet à 22h : «Mamma mia - Here we go again (comédie musicale).**
- **Jeudi 2 août à 22h : «Hôtel Transylvania 3» (animation)**
- **Jeudi 16 août à 22h : «Mission impossible - Fallout» (action).**
- **Mercredi 22 août à 21h45 : film à définir.**

Tarif : 5 €/séance - Billetterie sur place 45 minutes avant la séance.



DU CÔTÉ JAZZ...

FESTIVAL JAZZ SUR LE TOIT

Pour sa 11^{ème} édition, suite à l'incendie de l'Oustau Calendal en décembre dernier, Jazz sur le Toit reçoit les plus grands interprètes du Grand Sud, au cœur du village, dans le jardin public. Laissez-vous emporter par des mélodies jazzy tout en profitant du charme et de la quiétude du lieu.

16 juillet : pour la première fois à Cassis, la chanteuse **TINA SCOTT** accompagnée au piano par Laurent Rossi, Guy Mornand à la basse et Claude Malet à la batterie.

22 juillet : également une première à Cassis, la chanteuse **Fabienne MARCANGELI**, référence en matière de jazz en Corse. Elle sera accompagnée par David Dupeyre à la guitare, Chris Le Van à la basse et Claude Malet à la batterie.

29 juillet : avec son sax magique au phrasé résolument Be Bop, **Gérard MURPHY** nous distille un jazz où le swing et le groove sont omniprésents. Il sera entouré de Bastien Pallavicini au piano, son père Jean-Marie à la basse et Claude Malet à la batterie.

5 août : «**JAZZ à 5**» formation dont le répertoire alterne jazz et latin-jazz avec Eric Turpin trompette, André Bellot sax, J.L. Martinez piano, J.M. Pallavicini basse et Claude Malet à la batterie.

12 août : «**JUSTE UN SWING**» formation de jazz manouche avec 1 violon, 2 guitares et 1 contrebasse pour revisiter l'univers de Django Reinhard.

DANS LE JARDIN PUBLIC (ENTRÉE PAR LA PLACE BARAGNON). Tarif : 7 €. A partir de 19h, plateau repas et vins de Cassis. Sur réservation auprès de l'Office de Tourisme ou sur www.ot-cassis.com



CASSIS JAZZ FESTIVAL

Pour la 6^{ème} édition de Cassis Jazz Festival vous aurez le plaisir d'écouter, dans le cadre magique de la Fondation Camargo, de talentueux artistes qui vous feront partager leur amour pour la musique et le jazz en particulier.

Vendredi 24 août :

20h30 : Sarah LENKA, Hommage à Bessi SMITH « don't dress fine ».



Avec sa sensibilité, Sarah Lenka a toujours abordé le chant comme une manière de libérer les émotions qui la traversent. Entourée d'une équipe renouvelée, Sarah Lenka ravive l'esprit gouailleur et endiablé de Bessie Smith, comme elle sait aussi en extraire la mélancolie passagère et l'ironie amère. Totalement réarrangées par le groupe, débarrassées de leurs rides, les chansons de Bessie trouvent sous la voix de Sarah une résonance originale et semblent avoir été écrites pour elle tant, lorsqu'elle les interprète, elles semblent lui coller à la peau. Tarif : 17 €.

Samedi 25 août :

20h30, Hugh COLTMAN, Who's happy ?

Des drums qui dansent comme dans un des légendaires enterrements de la Nouvelle-Orléans, des cuivres gorgés de soul, des guitares mêlant tous les blues et tous les folks ... Hugh Coltman (victoire du jazz 2017) s'est offert un écrin sublime pour onze chansons dans lesquelles il fait entendre sa voix chaleureuse de routier des sentiments et de grand connaisseur des émotions humaines, toujours indulgent pour l'amoureux du soir, le paumé de l'aube ou le mélancolique du plein soleil ... Tarif : 27 €.



Organisé par Bleu Ciel Productions et la Ville de Cassis. Réservations/billetterie : Office de Tourisme de Cassis ou sur www.ot-cassis.com (dans la limite des places disponibles).

ET AUSSI TOUTES LES EXPOS DE L'ÉTÉ

SALLES VOÛTÉES

- Du 6 au 15 juillet** : Exposition, vente de tableaux, photos, sculptures et figurines par l'association «Un lycée pour tous», association se mobilisant pour la construction d'un lycée à Madagascar. Vernissage le 6 juillet à 18h30. Ouvert tous les jours de 11h à 19h.
- Du 20 au 29 juillet** : Exposition de peinture «C'est aussi New York et la peinture... et plus...» par CLEA, Chantal Léandri. Vernissage le 20 juillet à partir de 19h.
- Du 3 au 12 août** : Exposition de peinture «Les singulières» par Didier Chiarabani et Dominique Machuel. Infos : 06 32 13 46 95 - <http://didierchiarabani.com>
- Du 18 au 26 août** : « Eclectik 11^{ème} édition » par l'association H2Arts.
Pour sa 11^{ème} édition, l'association cassidaine H2Arts, avec le soutien de la mairie de Cassis et du conseil départemental, présente pour l'année 2018, un nouveau florilège d'artistes parmi lesquels : Anthonius DRIESENS, Isabelle VERNET, Benjamin CHASSELON, George CASTELLI, Cécile BOSSU et Hélène HAVLIK qui organise également l'exposition.
Ouvert tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h.
Vernissage : le 17 août à partir de 18h30.
- Du 31 août au 16 septembre** : Exposition de peinture «De l'eau et du sable» par Marc Ingoglia. Ouvert tous les jours de 9h à 12h30/15h30 à 21h. Vernissage : le 31 août à 18h.



MUSÉE MUNICIPAL



Jusqu'au 29 septembre : Exposition « François DIANA, un coloriste engagé ».

Toujours sur les traces de nombreux artistes provençaux qui ont sublimé le style provençal du début du 20^{ème} siècle, cette exposition met à l'honneur les éclatantes toiles du peintre marseillais François Diana. Horaires : du mercredi au samedi, 10h à 12h30/14h à 18h. Entrée libre.

Infos : 04 42 18 36 78 – musee@cassis.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Du 6 juillet au 29 septembre : Exposition « Les Cimaises de l'Ariane : Vision sous-marine ». Exposition des œuvres réalisées et prêtées par le public (peintures, photographies, ...) sur les murs de la bibliothèque. Entrée libre, aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

SUR LES GRILLES DE LA MAIRIE

- Jusqu'au 31 juillet** : Exposition « Lionel Franc, plongeur de haut vol » par Brice Portolano.
- A partir du 2 Août** : Exposition «Influence» par Brem's.

SPORT ET LOISIRS POUR CET ÉTÉ



L'ESPACE JEUNES POUR LES 12/17 ANS

Du 9 juillet au 24 août, du lundi au vendredi de 17h à 21h

Inscriptions sur place pendant les heures d'ouverture
Jeux et activités diverses, mini-séjours encadrés par des éducateurs municipaux
Participation financière demandée pour certaines activités

Espace Sportif Sébastien D'Orso – Tél : 04 42 18 35 87

STAGES MULTISPORTS POUR LES 7/11 ANS

Du 9 juillet au 31 août, du lundi au vendredi de 14h à 17h

Chaque jour un sport différent : stand up paddle, voile, kayak, tir à l'arc, sports collectifs, judo, hockey sur sol, boxe, escrime ...

55 €/la semaine – Inscriptions les jeudis matins jusqu'au 23 août, Espace Sébastien d'Orso - 04 42 18 35 84

STAGES SPORT VACANCES POUR LES 7/14 ANS

Du 9 juillet au 3 août, de 8h à 12h

Inscriptions possibles pour certaines activités, selon places restantes, de 8h30 à 12h à la Direction des Sports et Loisirs – Espace sportif Sébastien d'Orso.

STAGES DE VOILE

Du 9 juillet au 31 août, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Inscriptions à l'Ecole municipale de voile – Quai des Moulins ou au 04 42 18 35 85 de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

ACTIVITÉS GRATUITES PLAGE DE LA GRANDE MER

Du 9 juillet au 21 août

. Réveil musculaire pour tous

Du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30

. Animations sportives et ludiques pour les 7/17 ans

Du lundi au vendredi de 10h à 12h



BUREAU DES GUIDES

Des activités à la carte de sport nature. Infos : 06 85 55 04 47

STADE NAUTIQUE CAP PROVENCE

Un bassin sportif et un bassin ludique avec aquagym, apprentissage de la natation, aquabiking ...

Infos : 04 42 71 64 43

PARC AVENTURE CASSIS FOREST

A partir de 2 ans

Parcours accrobranches au parc Régis Vidal. Infos : 06 34 37 18 92.

Grâce aux associations cassidaines d'autres activités sont proposées : peinture, tennis, aviron, kayak, plongée sous-marine, pêche, paddle, voile, parcours santé, randonnées nature... Des stages et des cours durant tout l'été !

Infos : Office de Tourisme : 0 892 39 01 03 (0,40€/min) – www.ot-cassis.com ou Centre culturel : 04 42 01 77 73 ou www.cassis.fr

DES NOUVEAUTÉS DU CÔTÉ DES COMMERÇANTS

LE CHAI CASSIDAIN

Le Chai Cassidain cave et bar à vins propose, pour la pause déjeuner, des poké bowls et des buddha bowls, repas complets et équilibrés à base de produits frais, sur place ou à emporter. Tous les jours sauf dimanche. Infos 04 42 01 99 80

NOUVELLE PIZZERIA ... CASA ROMA

Casa Roma vous invite à découvrir la «pizza al taglio», une véritable spécialité romaine. Fabriquée avec une recette innovante afin d'être légère et digeste. Cette pizza unique est garnie avec des produits italiens ainsi que des produits frais selon la saison et le marché du jour. Dégustation sur place ou à emporter.

Pour vos réceptions, banquets, anniversaires ... prévoir une commande 4 jours avant (le temps nécessaire pour que la pâte arrive à maturation).

5 rue Brémont, ouvert tous les jours de mai à septembre, de 10h30 à 22h.

Infos : 04 42 82 99 43 / Facebook Casa Roma

LA BRASSERIE DE LA PLAGE

Face au manège et non loin de la mer, vous serez accueillis dans une ambiance familiale et chaleureuse où vous sera proposée une cuisine traditionnelle ainsi que des spécialités arméniennes. Le tout frais et FAIT MAISON. Ouvert 7/7 midi et soir, service boisson cocktail glace continue. 4, place Montmorin.

Infos : 09 52 86 36 62.

RESTAURANT «CHEZ POULETTE»

A 20 m de la plage, à côté des kayaks (CSLN) et du manège, Chez Poulette vous propose une cuisine d'ici et d'ailleurs. Une petite carte gourmande et exotique qui change selon le «marché» de Poulette ! Des bons vins et des copains ! Convivialité assurée!



5, Place Montmorin, ouvert tous les jours de 9h30 à 18h30. Et nocturne les jeudis, vendredis et samedis. Infos : 04 42 71 80 39 / 06 15 79 08 20. Facebook chez poulette cassis.

MAISON CASALINI...ARTISAN GLACIER DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Les frères Escaillon du restaurant le Grand bleu, en partenariat avec la famille Casalini, vous attendent dans leur nouveau glacier, 12 quai des Baux. Qu'il s'agisse du célèbre sorbet citron ou de l'incontournable crème glacée crémino, en pot ou en cornet, vous serez conquis par le large choix de parfum qui enchantera petits et grands !

Infos : 04 42 73 86 97/cassis@maison.casalini.com / Facebook Maison Casalini Cassis/www.casalini-artisan-glacier.com

LA TABLE DE MARIE



Marie vous propose une cuisine de cœur, avec les plats méditerranéens, faits maison, savoureux, équilibrés et concoctés chaque jour avec des produits du marché et selon l'humeur du chef.

1 rue Xavier d'Authier.

Infos : 04 42 70 21 49 / Facebook : Latabledemariécassis

JUICY FRUITEA

Bar à jus de fruits frais, salon de thé, JUICYFRUITEA vous convie au plaisir de déguster de véritables smoothies préparés avec des fruits frais et juste quelques glaçons. Des thés bios, originaux et authentiques, qui sont aussi proposés à la vente (50g ou 100g). Des cupcakes et des cookies faits maison dans une ambiance où l'on voit la vie en rose!



1, rue Brémont - Sur place ou à emporter. Infos : 07 68 97 21 09.

RESTAURANT-BRASSERIE LES B

Dans un cadre exceptionnel, le restaurant-brasserie Les B vous propose une cuisine de qualité à base de poissons sauvages ou de viande française dans une ambiance cosy face à la mer.



Les plats et les desserts sont cuisinés sur place avec des produits frais ! Et le soir, une carte de délicieux tapas à déguster, accompagnés d'une large sélection de vins et de champagnes.

21 avenue de l'Amiral Ganteaume. Infos: 04 42 01 24 30 / https://restaurantlesb.fr/ - Facebook Brasserie Les B.

L'ATELIER PROVENÇAL DE CASSIS ... AUTOUR DES SANTONS

Didier vous présente ses créations autour des santons de Provence Arterra et Claude Carbonel : des accessoires, décors et crèches provençales, et bien d'autres objets tous issus de créateurs et artisans locaux made in Provence exclusivement. Parking facile sur l'arrêt minute commun avec le nouveau fleuriste L'atelier Floral de Cassis. 5, avenue Colbert, ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h30 et dimanche de 9h à 13h30. Tél: 04 42 01 21 54

atelierprovençal13260@orange.fr / https://ateliersantons13260.wixsite.com/cassis

PLAN CANICULE

La Municipalité, très attentive et soucieuse de ses anciens, vous informe de la mise en place d'un dispositif national, destiné à prévenir les conséquences d'une canicule, qui s'adresse aux personnes résidant à leur domicile, âgées de plus de 65 ans ou plus de 60 ans lorsqu'elles sont reconnues inaptes au travail.

Ce dispositif concerne également les personnes adultes handicapées bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (A.A.H.), de l'allocation compensatrice (A.C.T.P), d'une carte d'invalidité ou de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou encore titulaire d'une pension d'invalidité servie par un régime de base de sécurité sociale ou au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

La finalité de cette mesure est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence et de favoriser les échanges avec le C.C.A.S. tout au long de l'année dans le cadre des missions de la commission « Bien vieillir à Cassis ».

Afin de pouvoir bénéficier de ce dispositif, il appartient aux personnes concernées d'en faire la demande au Centre Communal d'Action Sociale qui vous adressera une fiche d'inscription : C.C.A.S 10 rue Adolphe Thiers - 13260 Cassis / Tél : 04.42.18.36.87 ou 04 42 18 36 93.

DU CÔTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME

Retrouvez toutes les manifestations et les activités proposées par l'Office de Tourisme sur www.ot-cassis.com : 11^{ème} festival Jazz sur le Toit (voir programme page 5), circuits guidés en VTT électrique dans le Parc des Calanques, Vignobles en vélo électrique avec arrêt dégustation dans un domaine, visite guidée au Clos Ste Magdeleine ...

Infos/réservations au 0 892 39 01 03 (0,40€/min) ou sur www.ot-cassis.com.

RETROUVEZ LA VILLE DE CASSIS SUR WWW.CASSIS.FR ET FACEBOOK

Si vous souhaitez être informé de la vie cassinienne, rendez-vous sur le site officiel de la ville de Cassis www.cassis.fr et sur la page Facebook ville de Cassis. Vous trouverez toutes les informations pratiques pour découvrir et vivre à Cassis aux 4 saisons.

FÉLICITATIONS À NOTRE VICE-CHAMPIONNE DE FRANCE D'ÉCHECS ET UN GRAND BRAVO AU CLUB CASSIS ECHECS

Le championnat de France d'échecs Jeunes a eu lieu en avril dernier à Agen. 5 joueurs cassiniers étaient qualifiés pour ce grand événement. Une de nos joueuses a retenu l'attention de tout le monde : PENCHEFF LAURA, 12 ans. Elle a obtenu le titre de Vice-championne de France Pupille avec 7 parties gagnées, une partie nulle et une partie perdue. C'est un grand moment pour notre petit club de village crée et dirigé par des jeunes (18 et 20 ans) qui voit tous leurs efforts enfin porter leurs fruits.

RÉHABILITATION DU CHÂTEAU DE PORT-MIOU

Afin d'aider à la restauration du Château de Port-Miou, vous pouvez participer en faisant un don et bénéficier ainsi d'une économie d'impôt.

Vous avez la possibilité de télécharger le bon de souscription sur www.cassis.fr rubrique « toute l'actualité » ou sur www.fondation-patrimoine.org



SAMEDI 8 SEPTEMBRE : LE CENTRE CULTUREL FÊTE SES 50 ANS D'EXISTENCE !

L'équipe du Centre culturel sera présente, dès 9h, au Forum des associations, sur l'esplanade Charles de Gaulle, où, exceptionnellement, elle prendra les inscriptions (cartes d'adhérents) pour la saison 2018-2019, de 9h à 12h.

Une permanence sera assurée également l'après-midi de 14h à 18h au Centre culturel. Le programme 2018-2019 vous sera remis lors de votre inscription.

A partir de 14h, un grand jeu sera organisé par l'équipe des animateurs au Centre culturel (jeux de rôles, énigmes et légendes) avec les enfants de Cassis, suivi d'un goûter à 18h.

A partir de 19h, nous vous attendons pour la soirée du 50^{ème} anniversaire du centre (apéritif, guinguette, baletti, gros gâteau et bien d'autres surprises).

CINÉ-CALANQUES

Le Ciné-Calanques propose, tout au long de l'été, dans sa salle climatisée d'une capacité d'accueil de 139 places, plus de quinze projections hebdomadaires. Les dernières sorties du cinéma international y sont projetées, en qualité numérique (3D, 4K, HFR), garantissant un confort de vision et d'écoute optimal.

Cinéma commercial, cinéma d'auteur, films en versions originales sous-titrées, films en 3D, retransmissions en direct de grands événements, opéras, ballets, concerts ... le Ciné-Calanques offre une programmation riche et variée.

A noter : cet été, le Ciné-Calanques propose quelques séances en plein air. (voir info page 4)

Retrouvez le programme de Ciné Calanques sur www.cinecalanquescassis.fr Tél : 04 42 01 77 73

ECHO DES ASSOCIATIONS

STAGE DE «REMISE AUX CAHIERS»

L'association Coups de Pouce à Cassis organise du lundi 27 au vendredi 31 août, de 9h à 12h, des stages destinés aux élèves jusqu'en 3^{ème}. Des conseils de méthodologie, de mémorisation seront donnés. Les cours seront axés essentiellement sur le français, les mathématiques et les langues. Nombre limité de places.

L'association reprendra également ses activités d'aide aux devoirs et de soutien scolaire le 10 septembre 2018. Les cours auront lieu de 16 à 17h et de 17 à 18h. L'inscription se fera sur place, dans les préfabriqués du Centre culturel, dès le 1^{er} jour de fréquentation. Infos : 06 14 55 70 83 / 06 67 84 86 61.

«BRIC À BRAC» DU SECOURS CATHOLIQUE

Vente de divers objets. Vendredi 20 juillet, de 7h à 13h, sur le marché (entrée côté jardin public). Organisé par le Secours Catholique - Caritas France - Antenne de Cassis. Infos : 06 84 45 54 54.

ANNIE DAUPTAIN, 1^{ÈRE} FEMME PRÉSIDENTE DU LIONS CLUB DE CASSIS !

Adhérente depuis 3 ans au Lions Club de Cassis, Annie Dauptain, en est devenue la Présidente le 14 juin dernier. Et c'est avec de nombreux projets -et quelques surprises- pour le club que cette ancienne conseillère municipale de Danielle Milon, qui a beaucoup œuvré au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de Cassis pendant la mandature 2008-2014, a pris ses fonctions.

Le Lions club de Cassis compte 21 membres qui organisent des manifestations (Le Trocalions, concert d'opéras, loto, conférences...) dans le but de récupérer des fonds en vue d'apporter de l'aide aux personnes dans le besoin, en collaboration étroite avec la municipalité.

Le club œuvre également à la détection du diabète et des maladies de la vue (VST).



